

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Ingenieur und Architekt**

Band (Jahr): **98 (1980)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Wettbewerbe

Agrandissement et transformation du siège de la Société de Banque Suisse à Lausanne

La Société de Banque Suisse ouvre un concours de projets pour l'agrandissement et la transformation de son siège à Lausanne. Le concours est ouvert aux architectes, quelle que soit leur nationalité, reconnus par le Conseil d'Etat Vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du Canton de Vaud avant le 1er janvier 1978 et les architectes d'origine vaudoise, quel que soit leur domicile. Jury: G. Senn, Dr en droit, Directeur attaché à la Direction Générale S.B.S., Bâle, Président, C. Humberset, Directeur, S.B.S., Lausanne, A. Chenevière, Directeur, S.B.S., Lausanne, F. Althaus, Architecte S.I.A., Direction Générale S.B.S., Bâle, M. Levy, Directeur des Travaux, Commune de Lausanne, F. Vuillommet, Chef du Service d'Urbanisme, Commune de Lausanne, M. Burckhardt, Architecte S.I.A./F.A.S., Professeur E.P.F.L., Lausanne, A. Camenzind, Architecte S.I.A./F.A.S., Professeur E.P.F.Z., Zurich, E. Martin, Architecte S.I.A./F.A.S., Genève; Membres suppléants: F. Strauch, Sous-directeur attaché à la Direction Générale S.B.S., Bâle, B. Murisier, Architecte S.I.A., Lausanne. Une somme de Fr. 100 000.- est mise à la disposition du Jury, pour être répartie entre les auteurs de 7 à 8 projets. Le Jury dispose en outre d'une somme de Fr. 10 000.- pour d'éventuels achats.

Les personnes qui désirent participer au concours pourront prendre connaissance du Règlement et du Programme au Siège de la Société de Banque Suisse, Place Saint-François 16 à Lausanne, du lundi 14 janvier 1980 au vendredi 1er février 1980, de 09 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., et s'y inscrire jusqu'au vendredi 8 février 1980. Le programme du concours est fourni gratuitement. Les autres documents, y compris la base de la maquette, peuvent être obtenus, contre versement d'un dépôt de Fr. 300.-. Ce dépôt sera remboursé aux personnes qui auront rendu un projet admis au jugement.

- Retrait des documents du lundi 14 janvier 1980 au vendredi 8 février 1980, de 09 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., au Siège de la Société de Banque Suisse, Lausanne.

- La base de la maquette sera envoyée aux concurrents dès lundi 25 février 1980.

Pour que chaque concurrent puisse se rendre compte de l'état actuel des immeubles, la Société de Banque Suisse organise une visite des lieux, qui est fixée au mercredi 20 février 1980, éventuellement jeudi 21 février 1980 (suivant le nombre des inscriptions), dès 16.30 h. Les questions relatives au Programme du Concours seront adressées, par écrit, sous le couvert de l'anonymat, jusqu'au vendredi 29 février 1980. Les projets seront envoyés, sous forme anonyme, jusqu'au jeudi 31 juillet 1980 au plus tard, le timbre postal faisant foi, à la Société de Banque Suisse, Place Saint-François 16, 1003 Lausanne. Les maquettes, ainsi que les perspectives, devront être remises ou envoyées jusqu'au vendredi 15 août 1980.

Construction de bâtiments universitaires sur les Jeunes Rives à Neuchâtel

Le Département de l'instruction publique de la République et Canton de Neuchâtel a chargé l'Université cette ville d'ouvrir un concours de projets pour des constructions

SIA-Fachgruppen

Management im Bauwesen

Die Fachgruppe für das Management im Bauwesen führt zusammen mit dem Institut für Bauplanung und Baubetrieb der ETH Zürich am 12./13. März 1980 im Physikgebäude der ETH-Hönggerberg eine Arbeitstagung über die «Leitung von komplexen Bauvorhaben in der Vorbereitungs- und Projektierungsphase» durch. An der Tagung stehen zwei Fallstudien zur Diskussion, die zuerst durch den Gruppenleiter erörtert und danach in der Gruppe erarbeitet werden.

Leitung der Fallstudien: Dr. H. Knöpfel, Zürich bzw. Dr. A. J. Lässker, Basel.

Referate: «Grundlagen der modernen Projektleitung» (Prof. A. Pozzi, ETHZ) und «Leitung von komplexen Projekten» (Dr. H. Bretscher, Basel).

An der Arbeitstagung werden die Hauptaufgaben und Methoden der Projektleitung in

der Vorbereitungs- und Projektierungsphase anhand der beiden Fallstudien «Pro Rheno» und «Engrosmarkt» bearbeitet. Gegenstand der Studie «Pro Rheno» sind die Tiefbauvorhaben, die im Rahmen des regionalen Gewässerschutzprojektes Basel realisiert werden. Die Fallstudie «Engrosmarkt» behandelt den Neubau des Engrosmarktes in Zürich Herdern. Beide Projekte befinden sich heute in der Ausführungsphase. Das Ziel der Arbeitstagung ist die intensive Bearbeitung wichtiger Tätigkeitsgebiete der Projektleitung in der Vorbereitungs- und Projektierungsphase komplexer Bau-Investitionsvorhaben.

Auskünfte und Anmeldung: SIA-Generalsekretariat, Postfach, 8039 Zürich, Tel. 01/201 15 70.

SIA-Sektionen

Zürich

Parkieren in der Innenstadt? Mittwoch, 16. Jan., 20.15 h Zunfthaus «zur Schmiden». Podiumsgespräch zum Thema «Parkieren in der Innenstadt?».

Winterthur

Physik der tiefen Temperaturen. Freitag, 18. Jan., 20.00 h Physikhörsaal, Technikum Winterthur. Vortrag von Dr. H. R. Ott (ETHZ) über die «Physik der tiefen Temperaturen» (zusammen mit Natw. Gesellschaft Winterthur).

Bern

Im Rahmen des Vortragszyklus «Energie» finden die beiden nächsten Veranstaltungen am 15. bzw. am 29. Jan. statt. Themen der Vortragsveranstaltung vom 15. Jan. (17 Uhr 30, Bahnhofbuffet Bern) sind: «Grundwasser für Wärmepumpen» (Dr. H. R. Keusen) und «Holzenergie in einer Gemeinde» (Gillen/Semadeni). Am 29. Jan. spricht Dir. Scheller (GWB) über «Gas und Fernwärme in einer Stadt» (17 Uhr 30, Bahnhofbuffet Bern).

destinées aux sciences morales, implantées sur les Jeunes Rives, à Neuchâtel.

Le terrain mis à disposition est détaché du périmètre général qui a fait l'objet du concours d'idées de la zone sportive organisé par la Ville de Neuchâtel, en automne 1978. Les conclusions tirées de ce concours, notamment des projets primés en 1er et 2e rang, permettent d'envisager l'implantation des constructions universitaires dans le périmètre décrit dans le programme ci-après. Des servitudes précises seront rattachées au terrain mis à disposition. Par ailleurs, les visées décrites dans le préambule des concours d'idées et de projets organisés dernièrement par la Ville de Neuchâtel sont également celles de l'Université. Il s'agit notamment de trouver des solutions permettant:

- une construction rationnelle et économique, par étapes successives,
- une exploitation bien conçue.

Jury: Willy Schaer, Président du Conseil de l'Université, Eric Jeannot, Recteur de l'Université de Neuchâtel, Jean-Louis Béguin, architecte FSAI, Auvignier, Guido Cocchi, architecte SIA/FAS, Lausanne, Robert Monnier, architecte SIA/FAS, Neuchâtel, Max Schlup, architecte SIA/FAS, Bienne, Georges-Denis Zimmermann, Doyen de la Faculté des Lettres, Neuchâtel; Suppléants: Roland Ruedin, Doyen de la Faculté de Droit et des sciences économiques, Neuchâtel, Théo Waldvogel, architecte de la Ville de Neuchâtel

Le concours est ouvert à tous les architectes inscrits au Registre suisse des architectes

(Reg. A), dont le lieu de domicile professionnel ou privé est situé dans le canton de Neuchâtel, avant le 1er janvier 1979. Pour le surplus, les articles 27 et 28 de la norme SIA 152 seront appliqués. Le règlement et le programme seront envoyés à tous ceux qui en font la demande, pour autant qu'ils répondent aux conditions. Un dépôt de Frs 300.- sera demandé à tous les concurrents lors de leur inscription, au moment auquel les dossiers leur seront remis. Le règlement-programme du concours peut être consulté au secrétariat de l'Université, 26, avenue du 1er-Mars à Neuchâtel, dès le 14 janvier 1980 et jusqu'au 5 février 1980, dernier délai pour l'inscription et pour le retrait des documents. Le secrétariat est ouvert de 9 h. à 11 h. du lundi au vendredi et de 16 h. à 17 h. les lundi, mercredi et vendredi, où sur rendez-vous. Les concurrents qui auraient à demander des renseignements relatifs au présent règlement-concours devront le faire par écrit, sous le couvert de l'anonymat, jusqu'au 6 février 1980, à l'adresse du secrétariat de l'Université, 26, avenue du 1er-Mars, Neuchâtel. Une somme de 48 000 francs est mise à disposition du jury pour être répartie entre les auteurs des six à sept projets désignés comme les meilleurs.

En outre, une somme de 12 000 francs est réservée pour d'éventuels achats. Les projets doivent être remis jusqu'au 5 mai 1980, à 17 h. 30, au Secrétariat de l'Université, 26, avenue du 1er Mars, Neuchâtel. La maquette sera rendue le 19 mai 1980 avant 17 h. 30 à la même adresse.